

ET DES INNOVATIONS

› LE MONDE CHANGE, VOS MODES DE VIE CHANGENT :

Notre rôle est d'anticiper ces évolutions afin d'apporter les réponses les plus efficaces aux risques auxquels vous êtes confrontés.

› PROCHE DE VOUS :

C'est vous qui choisissez le mode de relation qui vous convient. Nous vous conseillons et vous accompagnons de la souscription au sinistre.

› ENGAGÉ POUR MÉRITER VOTRE CONFIANCE :

A votre écoute, votre conseiller connaît parfaitement vos besoins et vous propose des solutions respectant vos envies et votre budget. Votre conseiller GPM s'engage à vos côtés dans une relation conjuguant dynamisme, respect et confiance.



Depuis 160 ans, **Groupe Pasteur Mutualité** incarne un mutualisme vivant et milite pour une confraternité active. Créé et administré par des professionnels, nous participons à l'accompagnement au quotidien et à la protection de toutes les communautés des métiers de la santé.

Avec plus de 138 000 adhérents dont 66 000 médecins, **Groupe Pasteur Mutualité est l'interlocuteur privilégié des professionnels de santé.**

JE ME RENSEIGNE
EN COMPOSANT LE

01 40 54 54 22

DU LUNDI AU VENDREDI - DE 8h30 à 18h00



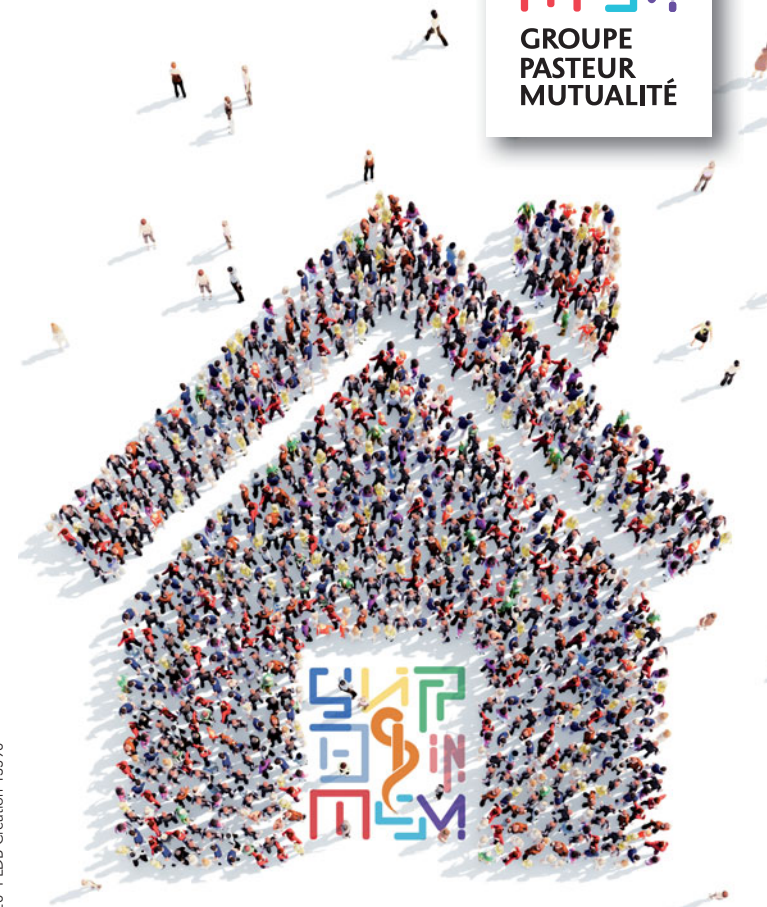
**GROUPE
PASTEUR
MUTUALITÉ**

Contrat d'assurance distribué par **GPM COURTAGE** - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 308 608 € RCS Paris n° 380 431 445 - ORIAS n° 07 023 091 - 1, boulevard Pasteur - CS 32 563 - 75724 Paris Cedex 15 et assuré par **Thélem assurances**, assureur du contrat, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances - Siren N° 085 580 488. Siège Social : « Le Croc » BP 63130 Chécy cedex, soumises à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09

www.gpm.fr



**GROUPE
PASTEUR
MUTUALITÉ**



Mon **ASSURANCE
HABITATION**

pour une **PROTECTION
SUR MESURE !**

Document non contractuel à caractère publicitaire. - 10/2020 - PLDB Création 13590

@gpm_fr // www.gpm.fr



L'ASSURANCE HABITATION EVOLUTIVE AVEC :

5 FORMULES COUVRANTES

› EN PHASE AVEC VOTRE PROJET

(colocation, en couple, accession à la propriété, agrandissement de la famille, déménagement...)

DECLIC	Locataire 2 pièces maxi	SPÉCIAL ÉTUDIANTS
TONIC	Locataire	
DYNAMIC	Locataire Copropriétaire	
CONFORT	Locataire ou Propriétaire	
ZEN	Propriétaire maison individuelle	



› 4 NIVEAUX DE FRANCHISE

Vous choisissez le niveau de franchise qui vous permet de conserver les garanties dont vous avez besoin tout en réduisant le montant de votre cotisation

DES GARANTIES ADAPTÉES À VOTRE QUOTIDIEN

COLOCATION

Les garanties du contrat s'appliquent à tous les colocataires désignés sur le bail y compris la responsabilité civile.

ECHANGE OU LOCATION DE LOGEMENT

Les dommages accidentels causés par les occupants temporaires du logement dont vous êtes propriétaire sont garantis à hauteur de 1000 € sous réserve d'une convention écrite.

VACANCES

- Les garanties dommages de votre assurance habitation s'appliquent aussi à votre location saisonnière.
- Vous êtes couvert si vos bagages enregistrés par une compagnie aérienne ou de transport sont volés.

EQUIPEMENTS ECO-RESPONSABLES

A partir de la formule « Dynamic », vos installations en énergies renouvelables sont garanties à hauteur de 5000 €.

Vous bénéficiez des conseils de Mondial Assistance en économie d'énergie et votre performance énergétique est évaluée à votre demande.

DES AVANTAGES

› QUELLE QUE SOIT LA FORMULE CHOISIE

UN SERVICE COMPLET D'ASSISTANCE

En cas d'intempéries

JUSQU'À 150 € POUR L'INTERVENTION D'UN SERRURIER

En cas de perte de clé

FRAIS DE RELOGEMENT

En cas d'inondation

JUSQU'À 300 €

D'avantages déménagement

0 € DE FRANCHISE

Au bout de 5 ans sans sinistre

› AVEC ACCOMPAGNEMENT À LA CARTE

(inclus ou en option selon la formule)



Vos appareils multimédias & objets de loisirs :

Vélo, trottinette, tablette, appareil photo, saxophone... Vous pouvez choisir de protéger en tous lieux vos équipements de loisirs ou multimédias.



Vos aménagements extérieurs :

- Les dommages causés sur vos arbres, vos haies, votre mobilier de jardin et système d'arrosage automatique sont garantis.
- Votre piscine ou spa ainsi que leur terrasse sont également couverts.



Dommages aux canalisations extérieures :

Les ruptures et réparations de vos canalisations extérieures ainsi que les frais de recherches de fuites... sont prises en charge par votre assistance.